



ADRIM

Association pour le Développement
des Relations Intercommunautaires
Méditerranéennes

2025 - 2030

Projet associatif

Hébergement – Logement - Emploi



ADRIM
CENTRÉ SUR L'HUMAIN

Sommaire

QUI SOMMES-NOUS ? 3

VISION : Accueillir et loger pour éradiquer la pauvreté.....3

75 ans d'engagement solidaire.....5

VALEURS : Centré sur l'humain 7

NOS POLES DE COMPETENCES..... 8

Hébergement8

Habitat 9

Compétences..... 10

LE PROJET 2025-2030 11

MISSION : Evaluer son impact social..... 11

2025-2030 : de nouveaux objectifs 13

Autonomie à 360° de l'ADRIUM..... 14

Ouverture de l'ADRIUM à et sur son environnement..... 16



QUI SOMMES-NOUS ?

VISION

Accueillir et loger pour réduire la pauvreté

ADRIIM - Association pour le Développement des Relations Intercommunautaires Méditerranéennes

L'ADRIIM est une association marseillaise qui, depuis 75 ans, lutte contre les exclusions et le mal logement des personnes en situation de fragilité. L'association œuvre pour des conditions de vie décentes et le retour à l'autonomie. Elle participe à la résorption des habitats indignes, insalubres et favorise l'insertion par l'accès aux droits et à la formation des populations en situation d'exil, de précarité ou de handicap présentes sur le territoire.

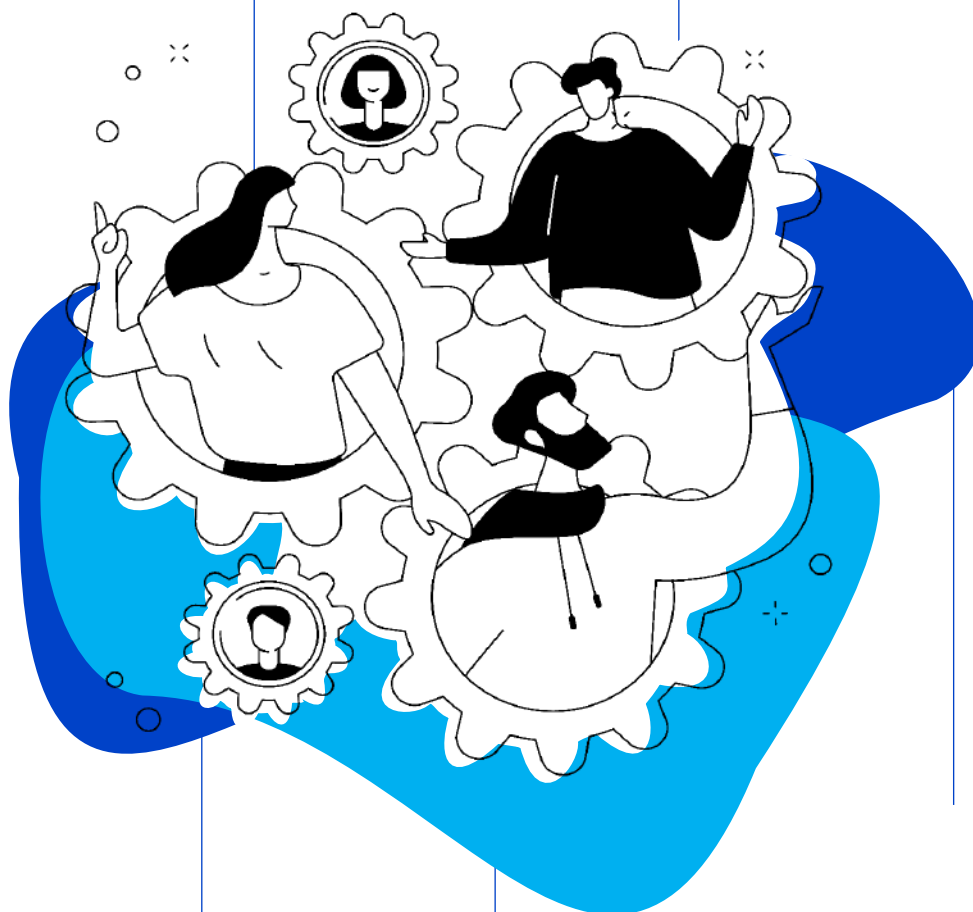
Fondée au sortir de la seconde guerre mondiale, elle a vu son objet social évoluer au gré des besoins des personnes qu'elle accompagne. Vouée à apporter aide et soutien aux

populations immigrées, l'ADRIIM met en place des dispositifs d'hébergement ; de maintien au logement et accompagne la formation et l'insertion de ses publics, qui structurent aujourd'hui ses 3 pôles d'activités Hébergement, Habitat, Compétences.

Composée initialement de bénévoles, l'association s'est peu à peu professionnalisée pour répondre à l'accroissement de ses activités. Elle est aujourd'hui un acteur de l'action sociale, reconnue et identifiée pour son expertise sur son territoire, par les partenaires comme les institutions.

75
années d'existence

3
pôles d'accompagnement :
Hébergement, Habitat,
Compétences



70
Salariés

1336
Familles accompagnées
par le pôle Habitat

882
Personnes accueillies par
le pôle Hébergement



75 ans d'engagement solidaire

Une naissance engagée

L'association voit le jour le 7 février 1950, sous le nom d'ATOM (Association d'Aide aux Travailleurs d'Outre-Mer) et sous l'impulsion des époux Belpeer déjà engagés, dès 1934, pour l'accueil de populations émigrées à Marseille. Après la guerre, le couple est mandaté pour aider les populations des bidonvilles grandissants et majoritairement occupés par des français venus des colonies africaines, des familles tsiganes et des sinistrés de guerre.

L'ATOM se charge alors de l'action médico-sociale et de la mise en place de bureaux d'accueil sur les lieux d'arrivée des migrants : Saint-Charles, quai de la Joliette, aéroport de Mari-gnane...

Un positionnement global unique en France

Dans les années 1960, l'ATOM se diversifie pour répondre aux nouveaux besoins des migrants (regroupements familiaux) et mieux les informer sur leurs droits et les usages du pays d'accueil. Via des animations éducatives, culturelles et sociales, elle noue un véritable dialogue avec les familles. Les animations sont proposées dans des centres sociaux tels que La Renaude, l'Estaque, les Néréïdes, les Crénaux, etc.

En parallèle, l'ATOM récupère la gestion de nombreuses opérations (centre de rétention d'ARENC, aires de stationnement des tsiganes, relogement HLM...) et crée plusieurs structures pour mener à bien ses missions

1950

Création de l'ATOM
Association d'aide aux
Travailleurs d'Outre-
Mer

1998

L'ATOM devient l'ADRM
Association pour les
Relations Intercommu-
nautaires Méditerranéennes

2000

**Ouverture d'une pension
de famille**
La première à Marseille !

2001

Ouverture du CADA
Centre d'Accueil de
Demandeurs d'Asile
40 places,



(Centre d'Accueil Nord-Africain, Association des Centres de Préformation de Marseille, Maison de l'Etranger...).

Grâce à la direction commune de ces dispositifs, l'ATOM se positionne de manière privilégiée sur la question de la résorption des bidonvilles et de la prise en charge des populations immigrées.

Hébergement – Logement – Emploi

En 1982, l'Etat s'inquiète du monopole de l'ATOM sur le territoire marseillais et pousse l'association à revoir son positionnement. En réponse, l'ATOM limite ses actions au 3ème arrondissement de Marseille et à la Cité des cèdres et élargit son champ d'intervention pour assister les personnes touchées par des handicaps sociaux de tout ordre.

Cette transformation conduit à un changement d'appellation. En 1982, l'ATOM devient l'ADRIM : Association pour le Développement des Relations Intercommunautaires à Marseille, puis finalement l'Association pour le Développement des Relations Intercommunautaires Méditerranéennes, en 1998.

Depuis l'ADRIM accentue son rôle auprès des demandeurs d'asile et des réfugiés. Elle ouvre en 2001 son CADA ainsi qu'une pension de Famille : la 1ère à Marseille ! S'ensuivront l'ouverture d'autres dispositifs d'hébergement (HUDA, DPAR, CAES), de maintien dans le logement (ASELL, AMO, EAPE) et d'accompagnement à l'emploi (LRSA, PLIE etc...)

2002

Augmentation des capacités d'accueil

CADA (+ 36 places),
Création CRIR (50 places) et du lieu d'accueil RMI

2008

Dispositif de Relogement des Réfugiés

2010

Ouverture HUDA 25 places

2017

Nouveaux dispositifs d'hébergement DPAR (50 places) et CAES (50 places)



VALEURS

Centré sur l'humain

L'ADRIIM porte une vision ambitieuse et constante depuis 1950 : l'éradication de la pauvreté. Cette vision se formalise dans sa mission : « lutter contre les exclusions et le mal logement en accompagnant les publics en situation de fragilité et en soutenant les conditions de vie des habitants et en tendant à l'autonomie des personnes. »

L'action de l'association s'opère en mettant l'être humain au cœur de ses préoccupations. Ce principe irrigue toutes les actions et garantit l'accueil équitable des personnes dans le respect de leur dignité humaine, un accueil inconditionnel...entre autonomie et citoyenneté des personnes et solidarité collective.



NOS POLES DE COMPETENCES

Hébergement

ACCUEILLIR, HEBERGER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION D'EXIL QU'IL S'AGISSE DE PERSONNES ISOLEES OU DE FAMILLES

Au fil des ans et des évolutions législatives, géopolitiques, religieuses, écologiques, qui poussent des populations à l'exil, le pôle hébergement s'est adapté. Pour autant - et malgré des dotations variables - le pôle a conservé le cap de sa mission et participe ainsi pleinement à l'éradication de la pauvreté en luttant contre les exclusions.



Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations – CAES

Accueil et hébergement temporaires (1 mois max.) : domiciliation, diagnostic social et sanitaire.

Public : demandeurs d'asile en attente d'orientation par l'OFII



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile – CADA

Hébergement et accompagnement tout au long de l'instruction (Loi CASF 2002-2).

46 appartements (149 places), équipe pluridisciplinaire.

Public : demandeurs d'asile (familles et isolés).



Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile – HUDA

Hébergement et accompagnement administratif et juridique durant l'instruction de la demande d'asile, puis orientation vers un logement pérenne.

Public : toute personne en procédure normale, accélérée ou Dublin.



Dispositif de Préparation Au Retour – DPAR

Hébergement et accompagnement (administratif, social, sanitaire) pour les personnes sans titre de séjour voulant rentrer dans leur pays d'origine.

25 logements, équipe (chef de service, référente sociale, 2 animateurs)

Public : bénéficiaires de l'Aide au Retour Volontaire (ARV) de l'OFII

24

Salariés affectés au pôle

1336 8

Familles en contact

836

Bénéficiaires suivis

500

Sorties positives

Habitat

EVITER LES EXPULSIONS, AMELIORER LE CADRE DE VIE, ACCOMPAGNER LES EVACUATIONS ET LES REINSTALLATIONS

Le pôle Habitat intervient dans la perspective de prévenir les ruptures sociales et résorber l'habitat indigne. Les équipes du pôle agissent en faveur du maintien des personnes accompagnées dans leur logement. Plus particulièrement, il met en œuvre des dispositifs visant à intégrer ou rester dans un habitat adapté et durable.



Action Socio-Educative Liée au Logement - ASELL

Le dispositif traite les problématiques locatives, prévenir les situations d'expulsion et favoriser l'appropriation du logement. Il représente environ une centaine de mesures par an.



Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – AMO

L'ADRM apporte une expertise technique et financière pour la réhabilitation et l'adaptation des logements (rénovation et lutte contre la précarité énergétique, perte d'autonomie).



Espace Accueil des Personnes Evacuées – EAPE

L'association propose un dispositif d'accueil et de suivi des personnes évacuées de bâtiments dangereux.



Pension de famille

La première ouverte sur le territoire marseillais, en 2001, elle est située en centre-ville de Marseille (quartier de la gare). Elle accueille des femmes et des hommes isolés ainsi que des familles monoparentales.

16 appartements pour une capacité d'hébergement de 24 personnes.

19

Salariés affectés au pôle

550

Ménages pris en charge

882

Bénéficiaires suivis

Compétences

REVELER LES TALENTS ET FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La mission du pôle est de permettre et faciliter un retour durable à l'emploi. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi peu qualifiés, sans emploi stable depuis deux ans ou primo-demandeurs. Par une prise en charge individualisée et la formation, le pôle favorise l'insertion professionnelle à travers l'animation d'un PLIE.



Diagnostic professionnel

Evaluer les freins et atouts de chacun



Accompagnement individualisé

Contrat d'engagement mutuel et suivi.



Mise en emploi et suivi

Aide à la recherche d'emploi et parrainage en entreprise



Suivi en entreprise

Accompagnement de 3 à 6 mois pour sécuriser l'intégration

1,5

Effectif salarié assigné au pôle (équivalent temps plein)

88

prescriptions

54,5

Pourcentage d'intégration

PLIE

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi



LE PROJET 2025-2030

MISSION

Evaluer son impact social

Personnes accompagnées, administrateur.ices , salarié.es..., les parties prenantes de l'ADRIIM ont été sollicitées pour définir les valeurs de l'association et s'exprimer sur l'efficacité de son action. Le but ? Vérifier son impact social et se nourrir des retours du terrain pour construire notre plan d'action 2025-2030 ! En partant des activités de l'ADRIIM, les parties prenantes ont identifié clairement

4 catégories d'enjeux.



Accueillir – Héberger – Loger

Activités liées : Héberger les demandeurs d'asile, loger les personnes adressées.



Restaurer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

En les autonomisant et les rendant actrices de leurs démarches.

Activités liées : Constituer les dossiers de demande d'asile, faciliter l'accès au droit d'asile, au droit au logement (DALO, mesure ASELL...), accompagner vers et dans le logement, informer, diagnostiquer et conseiller, (ré)insérer la personne accueillie, restaurer la confiance de la personne.



Contribuer à l'amélioration de l'habitat

Activités liées : Procéder à des travaux d'amélioration de l'habitat, maintenance et entretien des logements, accompagnement à l'adaptation du logement (rénovation énergétique).



Développer et maintenir un partenariat avec les acteurs publics et du territoire

Activités liées : Porte-parole et plaidoyer en faveur des personnes accueillies auprès des pouvoirs publics, faciliter l'accès aux loisirs et à la culture, lutter contre l'indécence du logement, interpeller et rendre compte de situations.



2025-2030 : de nouveaux objectifs

Evaluer dans quelle mesure la mission sociale que s'est donnée la structure est atteinte n'est qu'une première étape. Il s'agit ensuite d'en tirer des enseignements pour identifier les points forts et pistes d'amélioration afin de les traduire en de nouveaux objectifs pour 2025-2030. Le projet ainsi élaboré servira de « boussole » pour répondre aux enjeux identifiés et prendre en compte l'environnement complexe et évolutif dans lequel l'ADRM se positionne.

Deux mots d'ordre pour notre nouveau plan d'action :

Autonomie et Ouverture !





Autonomie à 360° de l'ADIRIM

OBJECTIF STRATEGIQUE

L'ADIRIM (ré)affirme sa volonté de consolider son autonomie et de préserver son identité et sa singularité.

L'affirmation de cette autonomie sera ainsi conçue telle une mise en abyme, puisqu'au renforcement de ladite autonomie de l'ADIRIM et de ses salariés, répondra celle des personnes accueillies, en faveur desquelles le projet de l'ADIRIM œuvre.

Comment cette
stratégie se traduit-
elle concrètement ?





OBJECTIFS OPERATIONNELS

1

Réaffirmer l'autonomie des personnes accueillies dans les pratiques d'accompagnement

L'atteinte de cet objectif passe aussi par l'autonomie des salariées au service du projet :

- Recenser les compétences détenues.
- Promouvoir la formation, la transversalité et l'harmonisation des pratiques au sein de l'ADRM.
- Adaptation et singularisation des réponses aux besoins des personnes accueillies.
- Soutien à la participation des personnes dans l'élaboration et le suivi de leur projet.
- Soutien aux actions de formation en faveur de la citoyenneté, et de la mobilité.

2

Réaffirmer l'autonomie de l'ADRM dans son fonctionnement et sa gouvernance

- Travailler dans une logique de diversification des financements de l'ADRM pour plus d'indépendance et de marge de manœuvre dans le déploiement des activités.
- Maintenir et développer dans une logique de parcours et de cohérence une diversité des missions.



Ouverture de l'ADRIIM

à et sur son environnement

OBJECTIF STRATEGIQUE

De façon absolument complémentaire au 1er objectif, l'ADRIIM s'engage à travailler en ouverture à et sur son environnement

Valoriser le travail en partenariat en faveur des personnes accueillies (protocoles, communication) pour une réponse coordonnée et élargie aux besoins.

Comment cette
stratégie se traduit-
elle concrètement ?





OBJECTIFS OPERATIONNELS

Notre stratégie se traduit en objectifs opérationnels pour agir de façon concrète et dans un double mouvement, *à* et *sur* l'environnement

Ouverture sur l'extérieur au service des personnes accompagnées (exercice de la citoyenneté et lien sociaux...).

Ouverture sur l'extérieur pour une amélioration de la QVT.

1

Une ouverture de l'ADRM au service des personnes accueillies

C'est par les pratiques professionnelles que cet objectif se verra atteint :

- Développer les liens sociaux et de citoyenneté des personnes accueillies (liens des personnes avec leurs proches, ouverture de l'établissement aux proches des personnes accueillies...).
- Soutenir l'interaction avec le territoire : encourager la connaissance de l'environnement pour une maîtrise et une sécurisation du parcours.
- Soutenir les initiatives en direction de l'ouverture : diversification et renforcement des compétences (formation APP), intervention de prestataires non « familiers ».

2

Une ouverture sur l'extérieur au service du projet de l'ADRM

- Identification de l'établissement dans le territoire et soutien à l'association dans son adhésion aux têtes de réseau.
- Construire une stratégie d'ouverture reposant sur le diagnostic des ressources détenues par l'établissement.
- Travailler dans une logique d'ouverture pour permettre une anticipation des fonctions professionnelles.



ADRIM

www.adrim.fr

ADRIM

Association pour
le Développement
des Relations In-
tercommunau-
taires Méditerra-
néennes

**38 boulevard de Strasbourg
13003 MARSEILLE**

04 91 62 40 41 – siege@adrim.fr – www.adrim.fr –



Association Loi 1901 d'Intérêt Général - N° SIRET 775 558 786 00015 - APE
8790